

MAIRIE
de
LASSÉРАН 32550

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2021

Le Conseil Municipal de LASSERAN s'est réuni en séance ordinaire le 22 février 2021 à 18h00, sous la présidence de Monsieur Michel SORIANO, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 10 février 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

PRESENTS : Messieurs Michel SORIANO, Jean-Claude ESCUBES, Serge JACQUART, Arthur BENOIT, Caroline MOMBOISSE, Mathieu ROUMAT, Tonia SALAÜN, Danièle SARLET

POUVOIR : Monsieur François SABATHÉ donne pouvoir à Monsieur Serge JACQUART
Madame Joanne LACAZE donne pouvoir à Monsieur Michel SORIANO

ABSENT EXCUSE : Monsieur Arthur BENOIT

Madame Christine BERGES donne pouvoir à Monsieur Serge JACQUART

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Tonia SALAÜN Caroline

I- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2020

Approuvé à l'unanimité.

II-PREVISIONS BUDGETAIRES

1-Achèvement des travaux 2020 engagés de la salle des fêtes :

-carrelage sol et murs des toilettes

- Installation des sanitaires, plomberie, chauffe-eau....

-peintures du local sanitaire et du local de stockage. Estimation de la fin des travaux

:/fin Mars.

2-Couverture du lavoir : le montant des travaux est de 7000 euros dont 5000 euros couverts par le "budget participatif".

3-Restauration des deux tableaux des SMETS ,père et fils, : nous avons fait établir deux devis par des spécialistes qui s'élèvent à 4000 euros qui seront couverts par les subventions de la DRAC, conseil général, conseil régional, plus différents organismes de mécénat privés , à hauteur de 75% environ .

Pour pouvoir entamer les démarches, le conseil municipal doit approuver le projet de restauration de ces oeuvres d'art .

Approuvé à l'unanimité.

- Travaux à envisager pour la salle des fêtes : -tourner le volet roulant vers l'extérieur.

- isolation du plafond.
- remplacement du chauffage, par un dispositif à la fois plus performant et plus économe.
- Installation d'une porte vitrée à la place actuelle du volet roulant.

Les subventions de l'état ont été demandées. Le plafond pour attribution de la subvention est de 40 000euros. Les devis s'élèvent à environ 39 000euros.

Sentier de randonnée :

Projet de prolongement du sentier le long du parking après l'église et de la propriété des Roumat Marie-Chantal et Chrétien.

Estimation des travaux : 5000euros pour le terrassement et environ 1 000euros pour le déplacement du lampadaire.

S'ensuit une discussion sur les projets que l'on pourrait envisager en fonction du budget dont on dispose : -Isolation de la mairie, plafonds et huisseries.

- Approfondissement du projet déjà engagé, Zéro-phyto.
- Achat d'un deuxième ordinateur pour la mairie, celui dont la secrétaire se sert actuellement n'ayant pas une capacité suffisante. Budget: environ 600 euros.

III- QUESTIONS DIVERSES

1- PLUI (plan local d'urbanisme inter-communal)

Le conseil municipal ne souhaite pas transférer la compétence à l'intercommunalité. Le vote aura lieu entre le 1er avril et le trente juin .

2-Pouvoir de police :là c'est l'intercommunalité qui, pour des raisons budgétaires, ne veut pas qu'on lui transfère la compétence.

3-Compte-rendu de la réunion sur l'habitat léger à l'initiative d'Arthur Benoît .

Projet sur le terrain communal de la Hittère: la personne déléguée des services de l'urbanisme est formelle : la carte communale ne permet pas de constructions à visée d'habitations permanentes sur ce terrain. On ne peut y envisager qu'un habitat de loisir saisonnier de type "camping". Pour le rendre constructible il faudrait ré-ouvrir la carte communale ce qui a un coût et n'entre pas dans le projet communal.

IV- Informations diverses.

1 -Communication de Christine Bergès à propos de la réunion du syndicat scolaire.

Projet EGALIM alimentation durable (cf loi pour 2022);

- bio
- local

- formation du personnel.
- contenants.

Comment ,à partir de ces différents points, faire évoluer la cantine?

2- Conseil Général :Gers-numérique-fibre, couverture en partie. Totalité en 2025.

3-La poste propose l'attribution de numéros pour les maisons dispersées dans la campagne , en fonction des distances par rapport à un point donné, pour faciliter leur accès au facteur et autres livreur.

4- Courriers adressés aux agriculteurs par l'équipe municipale :

- Zone de traitement à cinq mètres des ruisseaux.
- Zone de non élagage au bord des ruisseaux.

5- Le relais :en 2020 ,2 tonnes 300 de vêtements récoltés .

6- Le maire informe le conseil municipal des demandes de subventions qu'il a reçu.

7- Communication de Jean-Claude Escubès : -offre promotionnelle d'AXA sur une" assurance santé communale".Propose que la mairie organise une réunion publique. Le conseil y voit une offre commerciale déguisée.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal lève la séance à 20h 30.

Signatures :

Michel SORIANO	Jean-Claude ESCUBES	Serge JACQUART
BERGES Christine	SABATHE François Pouvoir à Serge JACQUART	Joanne LACAZE Pouvoir à Michel SORIANO
BENOIT Arthur Absent excusé	Caroline MONBOISSE	SALAÜN Tonia
Mathieu ROUMAT	Danièle SARLET	